Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Mégaudais - Tome III

Mégaudais, paroisse et châtellenie, c^ne^ de *Saint-Pierre-des-Landes,* à 5 kil. du bourg. — *L'église de Mégaudais,* 1674 (Ins. eccl., t. XXXIV, f. 251). — *N.-D. de Bon-Secours en la succursale de Mégaudais,* 1676 (Ibid., f. 204). — *Mégaudais, auxiliaire de Dompierre,* vill., chapelle fondée et château (Jaillot). — *Mégaudais,* succursale (Cassini). — Bertrand de Mégaudais, seigneur de Marolles, et Catherine de Langan, sa femme, voulant faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux aux habitants de ce quartier qui, à cause de l'éloignement de l'église de Saint-Pierre, « n'assistent point à la messe, disent-ils, et fréquentent si peu l'église qu'ils ne peuvent apprendre les choses nécessaires au salut », firent bâtir près des lieux de la Chesnaie et de la Cavesserie une église de 60 pieds de long et de 22 pieds de large. Leur dessein était d'y appeler des ermites dont deux desserviraient la nouvelle église, le troisième disant sa messe au château de Marolles. L'évêque rendit un décret favorable le 30 octobre 1600. Mais le roi refusa les lettres patentes. Catherine de Langan, devenue veuve, pria donc l'évêque d'ériger en succursale l'église « de Saint-Martin de Mégaudais, » où étaient fondées deux chapelles, l'une de N.-D. de Bon-Secours, l'autre de Saint-Joseph ; ce qui lui fut accordé par ordonnance datée de Laval, le 28 juillet 1674. Le cimetière entourait l'église. Un baptême est fait à Mégaudais le 25 mai 1675. « Cette chapelle est assez jolie, dit Davelu (1780) ; le service y est fait par deux chapelains qui ont chacun 500 ℔ ; il y a trois cents communiants ». En l'an XII, l'église est déclarée utile pour la paroisse de Saint-Pierre dont elle est annexe. Cependant elle fut supprimée comme succursale en 1803 et rétablie par ordonnance royale du 15 septembre 1846. Le bourg est relié à Ernée (5 kil. E.) ; Saint-Pierre-des-Landes (5 kil. S.-O.) ; la Pellerine (4 kil. O.) ; Larchamp (6.500 m. N.).

L'église, dont la sacristie avait été incendiée en janvier 1868, le cimetière, la Hacherie, les Landes, la Chesnaie, mis en vente par MM. Hay des Nétumières, de Rosnivinen, de Piré, de Talleyrand-Périgord, ont été acquis en 1869 par M. de Saint-Cyr, qui fit reconstruire l'église à 800 m. de l'ancienne, sur son terrain et sur le bord de la route nationale d'Ernée à Fougères, 1875-1877 (Architecte Le Clerc). C'est un élégant édifice en style du XIVe s. avec flèche élancée, vitraux des ateliers du Carmel du Mans, autels en pierre par Cottereau ; consacrée le 3 septembre 1877, elle est dédiée à l'Assomption de la Sainte Vierge. Le presbytère, l'école mixte tenue par les sœurs de Briouze, bâtis à la même époque, sont restés la propriété de la famille de Crouy. Le cimetière ancien a été conservé.

Chapelains et *curés* : Pierre *Proust* et Jean *Jamin,* pourvus le 18 janvier 1675. — *Bignon,* 1689. — Gilles *Lebastard,* 1693. — Jean *Charlot,* pourvu de la cure de la Croixille en 1738. — Jacques *Dupont,* nommé à Ravigny en 1744. — Guillaume *Bouvet,* † 1754. — Pierre *Macé,* 1764. — Christophe *Gaultier,* prieur des Annais, 1760, 1776. — Jean-René *Léon,* retiré à Ernée, sa ville natale, après dix ans de ministère, fut déporté à l'île de Ré en 1792, élargi en 1795 ; vint à Laval et y fut arrêté de nouveau le 12 prairial an VI. Rentré à Ernée à la paix, il mourut le 19 avril 1803. — Jacques-Georges *Dufay,* de Lonlay, « bon prêtre, ayant du zèle et du talent pour la prédication, » 1778 (Note de l'évêché). — Charles *Louvel,* désigné pour la déportation, resta dans le pays ou y revint de bonne heure desservant les paroisses d'Ernée, Landivy, Saint-Denis-de-Gastines. — *Gallicher-la-Forêt,* second chapelain, fut le seul prêtre jureur du pays.

Depuis le Concordat : *Planchais,* 1807, † 1815. — *Houdusse,* 1815, † 1828. — François-Louis *Guérin,* 1828, †

1867. — *Leblanc,* 1867-1873. — *Puissant,* 1873, † 1896. — E. *Péan,* 1896.

Dès le XVIIe s., une maison seigneuriale très simple avait été bâtie près de l'église. Restaurée en 1846, agrandie et ornée en style de la Renaissance en 1895 (Architecte Angier, de Saint-Brieuc), elle est remarquable par ses terrasses, ses serres, son avenue de châtaigniers, son parc et sa pièce d'eau dessinés par M. Édouard André, architecte-paysagiste de Paris.

Reg. par. et chron. mss. de Saint-Pierre-des-Landes. — Arch. nat.. Q/3. 78 ; F/19. 449. — Arch. de la M., B. 1.686, 1.687, 1.756, 2.237. — *Sem. relig.,* t. VIII, p. 764. — Notes mss. de M. Péan, curé.